

24.03.2017

Retour sur le séminaire national Les universités face au défi migratoire

L'accueil des étudiants et des chercheurs migrants a été l'objet d'un séminaire national le 10 mars dernier. A cette occasion, l'Université de Strasbourg a accueilli des représentants d'établissements supérieurs français et le Centre régional des œuvres universitaires et sociales (Crous) de Strasbourg. Après un échange des retours d'expériences, les participants ont proposé des pistes d'amélioration et se sont posé la question de la pérennisation des dispositifs d'accueil autour de trois thématiques :

- *La formation des étudiants-migrants au français ;*
- *L'insertion sociale et académique des étudiants-migrants ;*
- *L'accueil des chercheurs – migrants.*

A l'issue du séminaire, une motion a été adoptée par l'ensemble des participants. Elle acte de la création réseau national d'acteurs engagés pour la formation et l'insertion professionnelle des étudiants migrants et pour l'accueil de chercheurs migrants.

Motion adoptée lors du séminaire national de Strasbourg sur l'accueil des étudiants et chercheurs migrants

« Les établissements et institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche présents décident de créer ensemble un **réseau national d'acteurs engagés pour la formation et l'insertion professionnelle des étudiants migrants et pour l'accueil de chercheurs migrants**. Face au défi migratoire qui s'inscrira très certainement dans la durée, ce réseau a d'abord vocation, au-delà des nécessaires échanges de bonnes pratiques, à porter collectivement aux autorités de tutelle et aux pouvoirs publics les questions et les problèmes qui se posent à eux au quotidien. À l'heure où la présente motion est adoptée, ceux-là concernent en priorité :

- 1) Les **moyens financiers** octroyés aux établissements, notamment pour la formation des étudiants en français langue étrangère ;
- 2) Les **verrous réglementaires** à lever pour faciliter l'accès des migrants aux aides sociales (bourses sur critères sociaux du Crous, Revenu de solidarité active...) ;
- 3) Le **développement d'outils-supports** pour mieux orienter les migrants dès leur entrée sur le territoire français vers l'acteur de terrain le plus approprié à leur situation (l'université n'est pas toujours la solution la mieux adaptée), pour mieux les aider dans leur apprentissage du français et pour mieux les insérer dans la vie universitaire et sociale.

Thierry Mandon avait proposé lors de la Journée organisée au Ministère le 26 septembre 2016 qu'un tel réseau trouve rapidement un **ancrage au sein d'instances représentatives des universités**. Le séminaire de Strasbourg acte la Première Journée des référents des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, en accord avec la Conférence des Présidents d'Université. Ce réseau permettra de disposer d'un vrai relai politique et de permettre une prise de conscience collective de tous les établissements de la place que prend déjà et prendra à l'avenir le défi migratoire dans leurs politiques à court et moyen termes. Cela devra également permettre la poursuite d'un **ancrage administratif de ce dossier dans les instances de tutelle**, sans l'aide desquelles les initiatives prises jusqu'ici risquent de demeurer sans lendemain.

Conscients et convaincus du rôle qu'ils ont à jouer pour former et insérer les migrants dans la société – ceci dans le cadre strict des missions qui leur sont conférées par le Code de l'éducation –, les signataires de la présente motion fondent dans ce nouveau réseau l'espoir d'être écoutés, suivis et compris. Ils poursuivront leur action sous forme de rencontres régulières dont ils informeront leurs tutelles et la presse. »

Signataires :

Agence Universitaire de la Francophonie, Campus France, CIEP / Centre ENIC-NARIC France, Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs

Crous Aix-Marseille Avignon, Crous de Strasbourg

École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), INSA Strasbourg

KIRON Open Higher Education for Refugees, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Réseau Etudes Supérieures et Orientation des Migrant.e.s et Exilé.e.s (RESOME)

Universität Freiburg, Université Bordeaux Montaigne, Université d'Angers , Université de Bâle, Université de Bourgogne, Université de Haute-Alsace, Université de Lille , Université de Lorraine, Université de Nantes, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université de Poitiers, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Strasbourg, Université d'Orléans, Université du Littoral, Université Grenoble Alpes, Université Paris 1, Université Paris 8, Université Paris Dauphine, Université Paris Diderot, Université Paris-Sud, Université Paul-Valéry Montpellier, Université Pierre et Marie Curie, Université Rennes 2

Des préoccupations communes au cœur de la gestion du défi migratoire

Depuis 2015, les universités françaises ont été confrontées à une situation d'urgence : accueillir les étudiants et chercheurs migrants. Elles ont dû faire face à des difficultés liées à la formation des étudiants migrants au français, l'insertion sociale et académique des étudiants-migrants et l'accueil des chercheurs-migrants. Dans un contexte migratoire amené à perdurer, elles doivent maintenant réfléchir à des solutions pérennes.

La formation des étudiants-migrants au français, dans une perspective de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle

L'enseignement du Français langue étrangère (FLE)

Différents dispositifs coexistent dans les établissements, de la mise en place de Diplômes d'université (DU) spécifiques, à l'accueil en centre de FLE. L'insertion dans les formations peut être soit progressive, soit immédiate. On relève les problématiques suivantes :

- La difficulté d'articulation entre la formation en Français langue étrangère et l'intégration dans une formation ;
- L'hétérogénéité des publics et les difficultés de sélection ;
- Le coût de la pérennisation des dispositifs linguistiques actuels.

L'usage des ressources numériques pour faciliter l'apprentissage

Le développement d'outils d'apprentissage à distance s'avère particulièrement important pour ces publics, notamment :

- Pour envisager une reprise d'études progressive en cas de nécessité professionnelle,
- Pour les femmes sur lesquelles pèsent des contraintes familiales susceptibles de fragiliser leur projet de formation.

Accompagnement dans le projet de formation et le projet professionnel

Les services universitaires d'information-orientation-insertion professionnelle sont au cœur de l'accompagnement des étudiants migrants. Ils font face aux difficultés suivantes:

- L'incertitude liée au parcours suivi par l'étudiant en l'absence de pièces justificatives. Développer une procédure unique et harmonisée entre toutes les universités, en collaboration avec le Centre ENIC-NARIC France, constitue une préoccupation majeure.
- Le besoin de formation pour accompagner ces publics spécifiques
- La nécessité de savoir différencier des publics au parcours de formation très hétérogènes, de bien cadrer le périmètre d'intervention de ces services et de ne pas se substituer aux acteurs-relais

L'insertion sociale et académique des étudiants-migrants

Les aides sociales et le statut de réfugié

Le statut de migrant est multiple et ne se confond pas de manière exacte avec celui de réfugié, impliquent des droits différents, notamment en matière d'aides sociales. Parmi les obstacles rencontrés, on relève :

- Les différents statuts juridiques de ces publics et leur impact sur les aides sociales ;
- Les conditions d'âge, d'habilitation de formation et de limites financières relatives aux aides sociales ;
- La question de la perception de l'égalité de traitement, que ce soit entre étudiants migrants et étrangers, entre nationalités ou encore entre territoires d'accueil.

L'insertion dans la vie universitaire

Pour envisager la pérennité des dispositifs, il est important de coordonner les différents acteurs afin d'accompagner l'intégration des étudiants migrants. La réussite de l'intégration des étudiants est conditionnée par:

- Les problèmes bancaires et juridiques, l'accès à la vie culturelle et sportive et les actions de découverte de l'université,
- L'information des personnels sur les questions de statut et de droit.

Les relais de la société civile

Le travail en réseau des différents acteurs est indispensable. Cependant, l'université doit trouver sa place et clarifier ses missions au sein de ce réseau. Cette mise en réseau n'est possible qu'à condition :

- De simplifier la communication avec les migrants en instaurant des guichets uniques et des outils d'information partagés
- De créer des liens avec le tissu public et associatif local pour développer des actions ciblées
- De s'engager en faveur d'étudiant migrant ou en valorisant l'engagement social des étudiants vers ces publics

L'accueil des chercheurs-migrants

Le gouvernement a mis en place récemment le Programme d'aide à l'accueil en urgence des scientifiques en exil (Pause) pour aider les établissements d'enseignement supérieur et de recherche à financer l'accueil de chercheurs en exil. Deux sessions de candidatures ont été lancées, l'une clôturée le 10 février, la seconde étant en cours jusqu'au 24 mars. Ce programme fait appel au mécénat de personnes ou d'entreprises privées à travers une convention entre le Collège de France (www.college-de-france.fr) et la Fondation de France.

Ce programme permet de répondre à une problématique d'urgence : la sécurité des chercheurs. Elle implique un impératif de confidentialité. Une fois employé par l'université, l'intégration du chercheur au sein de son équipe de recherche doit être favorisée.

La diffusion du programme Pause et la remontée des projets impliquent un fort engagement des universités.

Contact presse

Gaëlle Talbot - Attachée de presse

Tél : +33 (0)3 68 85 14 36 ou +33 (0)6 80 52 01 82

gaelle.talbot@unistra.fr